

Point sur les cas groupés de Rougeole survenus dans l'agglomération de Reims (51), France, février 2008

Point au 28/02/08

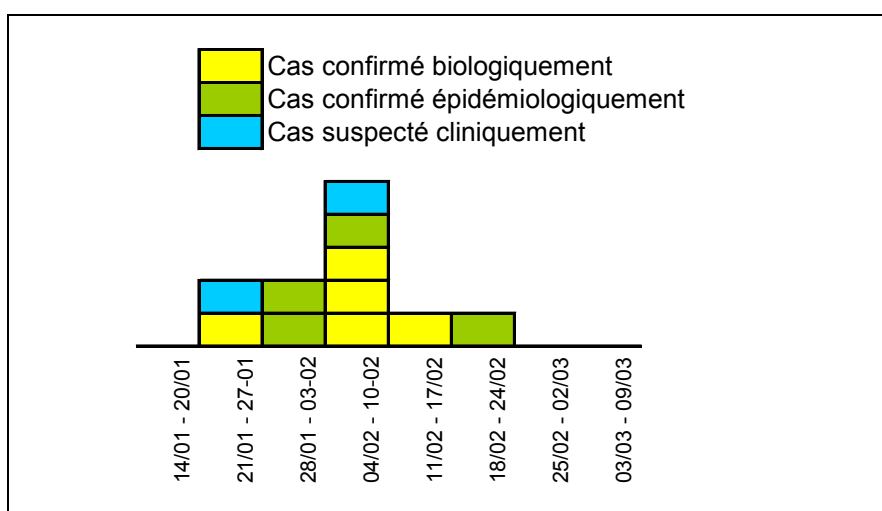
Ce point a été rédigé à partir des informations recueillies par la Direction régionale et départementale des affaires sanitaires et sociales (DRDASS) de la Marne, la Cellule interrégionale d'épidémiologie Est, l'Institut de veille sanitaire (InVS), et par les informations transmises par le Centre national de référence (CNR) de la rougeole et son laboratoire associé.

Entre début et fin février 2008, plusieurs cas de rougeole ont été signalés à la DRDASS 51. Un premier cas est survenu fin janvier chez une femme de 20 ans non vaccinée. Ce cas, confirmé biologiquement, a été à l'origine de 4 cas secondaires intrafamiliaux (2 adultes et 2 enfants) dont 3 ont été hospitalisés au CHU de Reims. D'autres cas ont été signalés depuis. Trois cas sont survenus parmi des personnels du CHU de Reims. Les autres cas sont communautaires (un cas isolé confirmé et un regroupement intrafamilial de deux cas qui est en cours d'investigation).

A ce jour, la DRDASS a recensé un total de 11 cas : 5 cas confirmés biologiquement (4 IgM sériques positives, 1 IgM salivaires positives), 4 cas liés épidémiologiquement à un cas confirmé (dont 3 en attente de confirmation biologique) et 2 cas suspectés cliniquement (en attente de confirmation).

Cette situation laissant craindre une circulation du virus de la rougeole dans l'agglomération de Reims, une investigation épidémiologique a été mise en œuvre afin d'effectuer une recherche active des cas, d'identifier d'éventuelles autres chaînes de transmission et de mettre en place les mesures de contrôle reposant notamment sur la vaccination.

Figure – Distribution des cas de rougeole selon la date d'éruption, dans l'agglomération de Reims, France, janvier - février 2008



Parmi les 11 cas signalés à ce jour, 8 (73%) sont des adultes âgés de 19 à 28 ans (parmi eux, deux personnes ont déclaré avoir été vaccinées avec une seule dose de vaccin antirougeoleux) et 3 sont des enfants âgés de 7 mois, 12 mois et 17 mois (un vacciné avec une seule dose).

Tous les cas habitent Reims à l'exception de 2 cas d'une même famille résidant en périphérie (l'adulte travaille sur Reims) et pour lesquels aucun lien épidémiologique avec les autres cas n'a été mis en évidence.

L'ensemble des cas a présenté des signes cliniques de rougeole (fièvre $\geq 38.5^{\circ}\text{C}$, éruption maculo-papuleuse et au moins un des signes suivants : conjonctivite, coryza, toux ou signe de Koplick). Parmi les adultes, 4 ont été hospitalisés et 1 a été vu aux urgences d'une clinique. Deux cas hospitalisés ont présenté une complication (pneumopathie, kératite). Parmi les enfants, 2 ont été hospitalisés en unité de court séjour pédiatrique (urgences pédiatriques) et un cas a été vu aux urgences pédiatriques du CHU.

Parmi les 3 cas membres du personnel hospitalier du CHU, deux ont été en contact avec des cas hospitalisés.

Conformément à la Circulaire DGS/SD5C/2005/ du 4 juillet 2005, une sensibilisation des médecins et des responsables de laboratoires de l'agglomération de Reims au signalement et à la déclaration des cas à la DRDASS a été effectuée. Des kits de prélèvements salivaires ont été mis à disposition des cliniciens et des biologistes.

Du fait de la transmission nosocomiale au sein du personnel soignant du CHU, une investigation hospitalière est mise en œuvre pour rechercher les patients ayant pu avoir un contact pendant la période de contagion des 3 personnels hospitaliers. Une mise à jour des vaccinations des professionnels de santé est en cours selon les recommandations du calendrier vaccinal.

La situation actuelle de cas groupés sur l'agglomération de Reims indique qu'un risque épidémique de rougeole persiste toujours en France dans des populations insuffisamment vaccinées. Le ralentissement de la circulation du virus secondaire à la vaccination a conduit à une accumulation progressive de sujets non vaccinés et réceptifs à la maladie constituant notamment un réservoir de grands enfants et jeunes adultes non immunisés.

En France, le vaccin antirougeoleux a été introduit dans le calendrier vaccinal en 1983 associé à la rubéole puis aux oreillons en 1986. La vaccination par le vaccin trivalent rougeole-rubéole-oreillons (RRO) est recommandée chez tous les nourrissons à l'âge de 12 mois. Une seconde dose de vaccin RRO a été introduite dans le calendrier vaccinal en 1996. Depuis 2005, cette seconde dose est recommandée au cours de la deuxième année c'est-à-dire entre 13 et 24 mois.

Tous les enfants et adolescents entre 24 mois et 16 ans en 2008 (nés en 1992 ou après) doivent avoir reçu deux doses de vaccin trivalent. Les personnes âgées de 17 à 28 ans (nées entre 1980 et 1991) doivent avoir reçu une dose de vaccin trivalent.

Les cas rapportés chez des jeunes adultes et personnels hospitaliers (qui peuvent transmettre la maladie à des personnes à risque de rougeole grave) soulignent l'importance du respect des recommandations vaccinales en vigueur.

Pour en savoir plus

Calendrier vaccinal 2007 – Avis du Haut conseil de la santé publique.

http://www.invs.sante.fr/beh/2007/31_32/beh_31_32_2007.pdf

Circulaire DGS/SD5C/2005/ du 4 juillet 2005 relative à la transmission obligatoire de données individuelles à l'autorité sanitaire en cas de rougeole et la mise en œuvre de mesures préventives autour d'un cas ou de cas groupés.

http://www.sante.gouv.fr/htm/dossiers/rougeole/circ_040705.pdf

Confirmation biologique des cas et déclaration obligatoire. Dossier Thématique rougeole. Site Internet InVS.

<http://www.invs.sante.fr/surveillance/rougeole/default.htm>

Plan national d'élimination de la rougeole et de la rubéole congénitale 2005-2010.

http://www.sante.gouv.fr/htm/dossiers/rougeole/plan_national.htm

BEH 2007 (51-52) : La rougeole en France : bilan de 24 mois de surveillance par la déclaration obligatoire (juillet 2005-juin 2007) http://www.invs.sante.fr/beh/2007/51_52/beh_51_52_2007.pdf